

dépenses fédérales d'augmenter autant que ses recettes. On ne peut pas grever davantage l'économie de taxes et en même temps accroître la productivité. Je pense que même mes collègues d'en face l'admettent. On ne peut pas grever l'économie canadienne ni les contribuables canadiens d'impôts supplémentaires et en même temps espérer augmenter la productivité au Canada.

Je le répète, d'aucuns prétendent qu'il est hors de question d'avoir un budget équilibré; c'est une démarche politique difficile, c'est certain. Le gouvernement peut y arriver s'il a le courage d'imposer les restrictions nécessaires, au niveau de la Fonction publique et d'éliminer certains programmes ridicules comme le programme de stabilisation du prix du pétrole. C'est pure folie que le gouvernement canadien aille emprunter trois milliards de dollars pour subventionner le prix du pétrole à la consommation. Même les consommateurs canadiens trouveraient que c'est de la folie.

Le gouvernement fédéral emprunte trois milliards de dollars pour subventionner l'essence que consomment non seulement les Canadiens, mais aussi les étrangers, les compagnies aériennes étrangères et les automobilistes américains qui traversent la frontière.

Une voix: C'est affreux!

M. Thomson: Nous pourrions nous rapprocher d'une situation d'équilibre budgétaire si le gouvernement avait le courage de faire face aux contraintes.

Une voix: Bravo!

M. Thomson: La commission royale d'enquête sur la comptabilité financière connue sous le nom de Commission Lambert a recommandé d'apporter des changements importants et d'établir un encadrement de responsabilité pour le gouvernement. Voilà deux ans que je siége à la Chambre depuis la rédaction du rapport et je n'ai eu aucun indice indiquant que le gouvernement ait pris la moindre mesure pour se conformer aux recommandations de la Commission Lambert.

Une voix: Cela viendra bientôt.

M. Thomson: Je signale aux ministériels que la Commission Lambert a présenté un rapport en mars 1979. Après deux ans d'études soignées et approfondies, nous sommes fermement convaincus que le grave malaise qui affecte la gestion du gouvernement découle principalement de l'affaiblissement marqué et, dans certains cas, de la rupture presque totale de la chaîne de l'imputabilité, d'abord au sein même du gouvernement, ensuite du gouvernement envers le Parlement et le peuple canadien.

Je suppose que les élections sont le seul temps où nous pouvons vraiment rendre compte de nos actes à la Chambre. Comment un député peut-il répondre à ses mandants des 14 milliards qu'on veut emprunter? Comment un député peut-il leur expliquer que le gouvernement dépense toujours beaucoup plus que prévu dans ses projets d'investissements? Comment pouvons-nous leur dire que leur gouvernement est bon gestionnaire et qu'il répond de toutes ses dépenses? Personne d'entre nous ne le peut.

Pouvoir d'emprunt—Loi

Le financement du déficit fédéral contribue d'une façon importante à la relance de l'inflation, à la montée des taux d'intérêt et au chômage. Les dépenses et les déficits de l'État affaiblissent le secteur productif de l'économie, le secteur qui crée les emplois. Le gouvernement ne peut créer de l'emploi en dépensant. Ce faisant, il enlève des emplois du secteur privé, car en dépensant l'argent du secteur privé, il ne peut créer de l'investissement. Je le répète, le déficit fédéral est une source d'inflation. Je ne connais personne à la Banque du Canada, ni aucune autorité financière qui refuserait d'admettre aujourd'hui qu'une bonne part de l'inflation est due au déficit fédéral et aux déficits que nous avons connus depuis 1974.

Les déficits fédéraux ont fait monter les taux d'intérêt parce que le gouvernement se dispose à emprunter 14 milliards. Si le gouvernement n'allait pas emprunter une telle somme, les entreprises privées auraient beaucoup plus d'argent à leur disposition et les taux d'intérêt seraient plus stables. Ainsi, le gouvernement fait monter les taux d'intérêt en empruntant 14 milliards.

Les taux d'intérêt ne seront jamais acceptables à moins que le gouvernement n'assume ses responsabilités fiscales. On connaît les trop nombreuses histoires de gaspillage de fonds publics qui ternissent depuis 12 ans l'image de l'administration fédérale. Je pourrais en réciter jusqu'à demain soir et je suis certain que beaucoup d'autres députés pourraient en faire autant.

Je voudrais citer quelques cas de dépassements de coûts qui ont marqué d'importants projets d'immobilisations. Par exemple, en 1973, dans ma propre ville de Calgary, on avait décidé d'agrandir l'aéroport international au coût estimatif de 57.7 millions. Quand le bâtiment eut été terminé, en 1977-1978, il avait coûté 127,400 millions, soit un dépassement de coût de 69.7 millions. A Montréal, on avait projeté de construire un nouveau centre postal qui, selon les estimations de 1974, devait coûter 161 millions. En fin de compte, le prix s'éleva à 273 millions, soit un dépassement de coût de 112 millions, ou 70 p. 100.

Parlons maintenant du séchoir à grain de Prince-Rupert, un projet très cher au cœur du ministre des Transports (M. Pepin), j'en suis certain. Les estimations initiales s'élevaient à \$705,000 tandis que le coût final a été de \$3,812,000, soit un coût excédentaire de \$3,107,000 ou 479 p. 100 de plus que le montant prévu.

Le gouvernement a dit aux Canadiens que le séchoir à grain de Prince-Rupert et l'aéroport international de Calgary coûteraient tant, puis il signe un chèque en blanc, sans se soucier des prévisions—sans s'en soucier et sans les contrôler. On prévoyait initialement que l'achat de terrains et les travaux de construction pour l'aéroport de Mirabel s'élèveraient à \$243,-495,000. A la fin du compte, cela a coûté \$360,667,000, soit 48 p. 100 ou 170 millions de dollars de plus, un des faibles dépassements de budget.

Qu'arriverait-il si nous gérons nos propres affaires financières de cette façon? Qu'arriverait-il à la plus grande entreprise d'Amérique du Nord, ou du monde . . .